

Date de convocation :  28/03/2023	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le trois avril deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Nelly BEULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Thierry SABOT), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), (5).

Absents : Corinne BEAL, Dimitri CLOT (2).

Madame Fabienne MANOHA a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Affectation de résultat – budget Commune.**

**DCM 20230403-6**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AR Prefecture**

043-214300873-20230403-DCM20230403\_6-DE  
Reçu le 14/04/2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		180 861,43 €	22 608,41 €		22 608,41 €	180 861,43 €
Opérations de l'exercice	2 334 873,45 €	3 009 731,29 €	2 445 450,68 €	2 677 208,39 €	4 780 324,13 €	5 686 939,68 €
Totaux	2 334 873,45 €	3 190 592,72 €	2 468 059,09 €	2 677 208,39 €	4 802 832,54 €	5 867 801,11 €
Résultat cumulé	- €	855 719,27 €	- €	209 149,30 €	- €	1 064 868,57 €
Besoin de financement			- €			(1)
Excédent de financement				209 149,30 €		(2)
Restes à réaliser			1 513 395,43 €	1 229 600,09 €		(3) et (4)
Besoin de financement au titre des RAR			283 795,34 €			(5) = (3) - (4)
Excédent de financement au titre des RAR				- €		(6) = (4) - (3)
Besoin de financement au titre des op diverses						(7) rep/prov, caution à reverser, etc ...
Excédent de financement au titre des op diverses						(8) cautions personnelles, provisions nouvelles, etc ..
Besoin de financement Global			74 646,04 €			(1)+(5)+(7)-(2)-(6)-(8)
Excédent de financement Global				- €		(2)+(6)+(8)-(1)-(5)-(7)
Montant du 1068				74 646,04 €		

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'affecter la somme de  
d'inscrire la somme de  
d'inscrire la somme de

74 646,04 €	au compte 1068 Investissement
781 073,23 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
209 149,30 €	au compte 001 Excédent d'investissement reporté

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

AR Prefecture

043-214300873-20230403-DCM20230403\_6-DE  
Reçu le 14/04/2023